



## ACTU'BEIGNON GAZETTE DE LA COMMUNE

### Le mot du maire

*En ce mois de mars, une des principales interrogations est de savoir quand les personnes de plus de 75 ans et les personnes dites à risques vont pouvoir se faire vacciner. Pour certaines, c'est fait et nous nous en réjouissons. Mais pas pour toutes! Sachez que la municipalité n'est pas restée inactive sur le sujet. Elle a sollicité l'hôpital de Vannes et l'ARS afin de pouvoir mettre en place des créneaux de vaccination au centre de Ploërmel. C'est ainsi 17 beignonnais isolés (ne pouvant se déplacer facilement) ou atteints de comorbidités qui vont pouvoir bénéficier de deux doses de vaccins Pfizer ou Moderna dans les prochains jours. Ils seront conduits par les élus ou des volontaires. Chaque personne de plus de 75 ans a été contactée par la mairie ces derniers jours pour savoir où elle en était de sa vaccination. Au total, ce sont déjà 65% de cette tranche d'âge qui est vaccinée ou le sera prochainement.*

**Sylvie HOURMAND**

### Trois nouveaux défibrillateurs installés sur la commune

Trois défibrillateurs ont été installés sur la commune ces dernières semaines. Un schéma d'implantation vous sera proposé dans le prochain bulletin municipal qui paraîtra au mois de mai. **Il est important que la population sache où se trouvent ces nouveaux défibrillateurs :**

- Pignon de la médiathèque (face à l'école Sainte-Marie)
- Ecole Germaine Tillion (classe le long du trottoir, face au domicile partagé)
- Salle des sports (sur la terrasse au niveau de la salle de convivialité, côté chaufferie et stade de foot).

A noter que deux autres défibrillateurs sont installés depuis plusieurs années à la salle multifonction et sur le parvis de la mairie.

**Les élus du conseil municipal et les agents municipaux vont recevoir une formation premiers secours dans les semaines qui viennent.** Celle-ci leur servira, en outre, à se servir d'un défibrillateur.

### Une nuit de vols et dégra- dations

Le 14 février au matin, certains beignonnais se sont réveillés en constatant que leur garage avaient été visité, des vols commis dans leur habitation, ou que leur voiture garée dans la rue avait été fracturée pendant la nuit. Au total, ce sont 10 plaintes qui ont été déposées à la gendarmerie. Dans la nuit, deux jeunes avaient été mis en fuite par des riverains.

Ces deux mineurs, résidant à une dizaine de kilomètres de Beignon, avaient « emprunté » la voiture d'un de leur parent pour se rendre sur notre commune. Leur voiture tombée en panne était donc restée immobilisée dans le bourg. La gendarmerie n'a eu aucune difficulté le 14 février au matin à remonter la trace des deux malfrats qui vont être convoqués en justice sans tarder.

### Diagnostic de territoire

D'Oust à Brocéliande Communauté lance une grande enquête afin de réaliser le diagnostic social de son territoire et proposer de nouveaux services. La commune sera donc mise à contribution pour recueillir la parole de tous les Beignonnais : jeunes, parents, actifs, retraités seront interrogés dans des lieux de passage : à la mairie, à la médiathèque, à l'espace jeunes, la supérette...

Les thématiques retenues vous seront présentées 2 par 2 pendant le mois d'avril. Des élus référents présents dans les lieux choisis collecteront votre évaluation sur **les 6 thématiques** suivantes : **Petite enfance - Enfance - Parentalité, Jeunesse, Cadre de vie, Accès aux droits, Vie Sociale et Séniors**, mais aussi noteront vos idées ou vos remarques. Nous comptons sur votre active participation.

## Achat d'une parcelle de terrain à l'armée pour le pôle sportif

Une parcelle de terrain de 10 mètres de large sur environ 300 mètres de long va être achetée par la commune au ministère des Armées, afin de positionner une clôture et d'éviter ainsi les saccages occasionnés par les bêtes sauvages aux pelouses du nouveau pôle sportif. Le ministère représenté par le colonel Trevor Hill a reconnu le caractère manifeste d'intérêt public de notre demande et a entamé les démarches auprès de ses services. Nous l'en remercions. Le bornage a été fait sur place le 16 mars.

## Le coup de cœur de la médiathèque

Ce mois-ci nous vous proposons de découvrir « **Les Indes fourbes** », une bande dessinée pour adultes et adolescents. Aventure, passion, mystère et beaucoup d'humour sont au rendez-vous!

« *De l'ancien au Nouveau Monde, la fabuleuse épopée d'un vaurien en quête de fortune... Le dessinateur de Blacksad et le scénariste de De Cape et de Crocs nous offrent cet album d'exception qui constitue leur Livre d'Or ! Fripouille sympathique, Don Pablos de Ségovie fait le récit de ses aventures picaresques dans cette Amérique qu'on appelait encore les Indes au siècle d'or. Tour à tour misérable et richissime, adoré et conspué, ses tribulations le mèneront des bas-fonds aux palais, des pics de la Cordillère aux méandres de l'Amazone, jusqu'à ce lieu mythique du Nouveau Monde : l'Eldorado !* » Grand prix RTL de la bande dessinée 2019, Prix Landerneau BD 2019 et Prix des libraires BD 2019.

## A vos agendas !

- **Lavage de voitures**, organisé par l'espace jeunes de Beignon : **Samedi 24 avril au matin** sur le parking de la médiathèque. Protocole sanitaire mis en place.

- **A faire sur le territoire OBC:**

**Week end de fête au musée de la résistance de Saint-Marcel: vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 septembre** : 3 grands moments festifs en extérieur avec un spectacle son et lumière. Chaque soir, à partir de 20 h et jusqu'à minuit : intitulé "Son et lumière du maquis de Saint-Marcel". Il illustrera le déroulement de la vie à Saint-Marcel pendant la seconde guerre mondiale, de l'entrée en guerre jusqu'à la libération, en passant par l'occupation, la bataille du 18 juin, le retour des prisonniers, etc...

*Pour rester informé des actualités des services culturels communautaires : Facebook Culture OBC*

## Infos pratiques

**Grainothèque** : la médiathèque a mis en place depuis peu des semences à partager de type non F1 en culture biologique que vous aurez grainé vous-même. Le principe est simple : une boîte, des sachets de graines. Prenez, déposez, échangez.

**Quelle autorisation d'urbanisme pour quels travaux ?** Le code de l'Urbanisme impose aux particuliers souhaitant construire, agrandir ou aménager leur propriété de solliciter une autorisation d'urbanisme auprès des mairies. Cette autorisation peut prendre deux visages : **le permis de construire** ou **la déclaration préalable**. **Le permis de construire s'adresse aux projets de grande ampleur** : construction de maison, agrandissement de plus de 40 m<sup>2</sup>, annexe de plus de 20 m<sup>2</sup> alors que **la déclaration préalable s'adresse aux autres projets, notamment les implantations ou modifications de clôtures et portails**. Attention : vos travaux doivent également respecter les instructions du plan local d'urbanisme (consultable en mairie et sur le site de la mairie). **Pour les deux autorisations d'urbanisme, dès l'acceptation, un panneau d'information doit être installé devant votre propriété et lisible de la voie publique.**

**Elections 2021** : Les élections régionales et départementales sont reportées les 13 et 20 juin 2021.

**Conseil municipal** : le **vendredi 26 mars 2021 à 19h00**

**Conseil communautaire** : le **1er avril 2021 à 18h30 à Ruffiac**



Mairie de Beignon officiel



Site internet : [www.beignon-porte-sud-broceliande.fr](http://www.beignon-porte-sud-broceliande.fr)